

Que font les représentants élus au CVS ? Comment les interpeller ?

Formation adaptée



Permettre aux ouvriers d'ESAT de mieux comprendre les missions du Conseil de la Vie Sociale et de savoir utiliser cette instance de participation.

PUBLIC & PRÉREQUIS

- ✓ Ouvriers en ESAT
- ✓ Sans prérequis

PROFIL DES INTERVENANTS

- ✓ Formateur/Responsable formation

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- ✓ Échanges et débats à partir de leurs représentations (Metaplan)
- ✓ Mises en situations concrètes
- ✓ Documents illustrés sur vidéoprojecteur
- ✓ Un livret illustré "Le CVS mode d'emploi" reprenant les notions et exercices abordés pendant la formation sera remis à chaque participant
- ✓ Remise d'un support pédagogique et questionnaire d'évaluation des acquis en fin de session

MODALITÉS DE VALIDATION

- ✓ Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation
- ✓ Un bilan pédagogique sera remis aux stagiaires
- ✓ Un bilan pédagogique global et individuel sera remis à l'établissement

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Sensibiliser à l'intérêt de cette instance de participation à l'ESAT
- ✓ Développer le rôle de leurs représentants élus
- ✓ Expérimenter pleinement les valeurs de citoyenneté
- ✓ Créer une dynamique et faire vivre le CVS au quotidien

PROGRAMME DE FORMATION

- ✓ Présentation du cadre législatif sur les objectifs de cette instance
- ✓ A quoi sert le CVS ?
- ✓ Quel est son budget ?
- ✓ De quoi pouvons-nous parler ?
- ✓ Qu'est-ce qui relève du CVS ? Et ce qui n'en relève pas.
- ✓ Comment agir et mobiliser les collègues sur des sujets qui nous intéressent ?
- ✓ Comment interpeller les collègues élus au CVS ?

Coût	Dates - Durée	Participants	Lieu	Contact
850 € par jour	1 jour ou 2 ½ journées	10 personnes	Intra établissement ou Pessac Magellan	bmformation@adapei33.com Tél. 05 56 02 31 73 9 rue Claude Chappe - 33600 Pessac